

au titre du contrat en vigueur aurait lieu le mercredi 30 juin 1982.
La Municipalité attend que cette entreprise communique son nouveau contrat pour étude.

Le C.M. se réunira le jeudi 25.02.82 à 20 H 30 pour étudier le projet de budget 1982.

Le Maire livre la séance à 23 H 45

Handwritten signatures of several council members over a horizontal line, including "J. Chast", "M. Mek", "D", "P. Billaud", "G. Marnier", and "J. Billaud".

25 Février 82

Absents: M. Darlag et M. Lottet Roland.

compte rendu

Le compte rendu de la dernière réunion est lu et signé.

Ecole du Beauregard :

Les devis d'aménagement de la 2^e classe et de réfection de la salle de classe sont en cours d'établissement.

Détermination des taux d'imposition.

Il est rappelé qu'en 1981 les taux des différentes taxes étaient les suivantes : Taxe d'habitation 5,80% - F.B. 6,84% - F.N.B : 26,10% - T.P. 12,60%.

Pour 1982, les bases d'imposition sont relevées de 9 à 11%, selon les taxes. Le conseil décide par ailleurs de relever les deux premiers respectivement à 6,41% et 7,56%. Les taux du F.N.B. et de la T.P. demeurent inchangés. Le produit attendu de ces quatre taxes s'élève à 284.913 F.

Budget Primitif 1982 :

En 1982 seront allouées les subventions suivantes aux diverses associations :

2.000 F. au nom des écoles du Beauregard - 2000 sou des écoles de Heymans - 2.000 F. Bureau Aide Sociale - 1.871 F. Amicale du personnel communal - 500 F. ACCA du B.B.T - 200 F. Ass. des Maires du canton - 200 F. centre Léon Berard - 200 F. Ste Protectrice des animaux - 150 F. FNACA - 125 F. Prévention Routière - 100 F. Bibliothèque - 100 F. Institut Pasteur - 44 F. Paralysés de France - 30 Mutuelle du Tiers - 30 F. Mutuelle de l'Équipement - soit un total de 9.550 F.

Le Maire donne lecture du projet de budget 82.

Fonctionnement ; budget arrêté à la somme de 505.760 F.

342

Principales Dépenses : Frais de personnel 162.300 - travaux et services extérieurs 119.831 - Participation et contingents 47.784.
Frais et gestion générale 31.000 - Prélèvement pour dépenses investissement 86.793.
Recettes : recouvrement subventions 35.170 - D.G.F. 152.520 - contributions directes 284.913.

Investissement : dépenses et recettes sont arrêtées à 163.788 F.
dont : - élargissement village Meymans 40.000 (une subvention couvre cette dépense) Aménagement école du Beauvau : une première tâche de 50.000 F. est inscrite. - Assainissement et lotissement 20.000 F.
Projet de construction du garage ateliers communal 30.000 F.
remb. d'emprunts : 23.788 F. Le projet du budget est approuvé et signé, par les membres présents.

Questions diverses :

Ramasse des verres : il sera demandé auprès de la ligue contre le cancer une information sur la pose d'un container de récupération de verres usagés.

Recensement : Madame Chatelan Michèle est nommée agent Recenseur et visitera la commune du 4 mars au 2 avril 82.

Zonage : Après 2 ans d'existence, faut-il procéder à de petites modifications au niveau du zonage simplifié ? Le C.M. en parlera lors de sa prochaine séance.

Le maire lieut la séance à 22 H 30

dudit .

M. le Maire rappelle la délibération du 20 février 1981, revalorisant l'indemnité du Sonneur civil.

Un l'augmentation du SMIC en 1981, il y a lieu de revaloriser l'indemnité du Sonneur civil.

Le C.M. après avoir délibéré, décide :

Le Sonneur civil percevra une indemnité de 650 F. par an.
Les crédits sont prêvus sur le budget 1982.

Hillot
Marsault
Pellerin
Bennat
Le Maire
Chatelan

Revalorisation de
l'indemnité du
Sonneur Civil
déposée le 09.03.82

compte rendu

19 mars 1982

Tous les membres sont présents, sauf Mr Mallet Roland, excusé.
La réunion porte sur 4 points importants : l'embauche d'un personnel au secrétariat, les travaux sur l'école de Beauvau, le questionnaire à propos du zonage et le projet de garage ateliers communal.

1^e Embauche d'un personnel à temps partiel au S.M.I.: 15 candidatures ont été reçues. Le conseil pense que cet emploi à temps partiel deviendra peut-être un emploi à temps complet dans quelques années. Il semble souhaitable que la personne engagée puisse devenir secrétaire de Mairie, et requiert donc les conditions indispensables. Néanmoins un test regroupant 7 candidatures des 2 communes aura lieu à la Mairie de Beaugency, le vendredi 2 avril 1982.

2^e Aménagement d'une salle de réunion et à l'école de Beaugency: 9 devis ont été reçus, menuiserie 3 - plâtrerie peinture 2 - électricité 2 - plomberie 2 - Une très longue discussion s'establit sur l'opportunité des faux plafonds, le choix du chauffage (électricité ou gaz) - la réglementation de sécurité etc...

Le conseil préfère ne pas décider du choix des entrepreneurs au cours de cette réunion et nomme une commission de plusieurs conseillers qui feront la synthèse et procéderont au choix des priorités le samedi 26 mars, sont convoqués : M. le Maire, Mme Reynaud, Benistant et Mallet Jean-Pierre.

Le montant des travaux devrait se situer entre 80 et 100.000 F et ceux-ci devraient se réaliser en juillet 1982.

3^e Questions sur la Zonage:

Il a paru opportun au conseil de consulter par questionnaire la population de la commune. Il sera distribué très prochainement un exemplaire de cet instrument par ménage - les renseignements recueillis seront confidentiels et exploités à seul titre d'informations sur le zonage. Pour avoir une vision objective sur les impressions des habitants de la commune - le conseil souhaiterait voir le retour d'un maximum de questionnaires pour le 15 Avril 82.

4^e Projet du garage atelier communal: l'Architecte a établi un plan qui après démolition du local existant, permettrait de créer un garage atelier destiné aux véhicules communaux. Le conseil souhaite une légère modification par rapport au projet présenté. Pour information cette étude est faite sur la base d'une construction traditionnelle : en dur, toit à 2 pans afin de pouvoir aller plus loin, le conseil va demander à l'architecte de chiffrer cette construction.

5^e Questions diverses: 2 demandes de constructions de garage attenantes à une maison reçoivent un avis favorable.

De même une demande d'aménagement d'une maison ancienne, avec construction d'une rez-de-chaussée.

Par l'intermédiaire du S.I.V.M. la commune va toucher 45.000 F. de subvention pour le programme 82 des travaux sur les chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 H. 20 -

A row of handwritten signatures in ink, likely belonging to the members of the council, are placed above a horizontal line.

16 Avril 1982

compte rendu

Tous les membres sont présents, à l'exception de J. Chatelan, excusé. La séance débute à 20 H 40.

Travaux école de Beauregard: suite de réunion.

La commission, qui s'est réuni dernièrement, a procédé au choix des entreprises après consultation des devis. Ont été retenues: les entreprises Agranier, pour les travaux de plâtrerie peinture - Silvend, électricité - Chaberd Barnard, menuiserie Duc, chauffage -

Il convient de signaler que le chauffage sera au gaz et qu'une citerne extérieure sera installée. En ce qui concerne le lot menuiserie, les faux plafonds ne seront probablement pas réalisés dans cette tranche. Il avait été demandé par ailleurs une étude en double vitrage, abandonnée en raison de son caractère onéreux. Tous ces travaux seront réalisés pendant l'été 1982.

Garage communal,

Un nouveau projet comportant les modifications demandées par les membres du conseil a été établi. Ces rectifications conviennent à la totalité des membres qui acceptent de donner une suite favorable à ce projet.

Ramassage des ordures ménagères

Le contrat avec MOS expire le 30 juin. MOS avec l'entreprise 26-38 ont été contactés pour établir des propositions de prix. L'Ent. 26-38 a été, elle effectuera un ramassage une fois par semaine, ce jour pourrait être

le jeudi. De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement.

Etablissement :

Un projet d'installation d'un transformateur aussi été établi pour le hameau de la Bressonnière, jusqu'alors desservi par le transformateur de Beauregard. La ligne emprunterait le tracé existant, le hameau de la Pascalie serait desservi depuis ce nouveau transformateur. Coût des travaux 120.000 F. Il sera fait un emprunt auprès du Syndicat Intercommunal d'Électricité de Beauregard, pour la participation communale qui s'élève à 18.000 F. Ces travaux seront réalisés très prochainement.

Collecte des verres :

Les conteneurs ne sont plus fournis gratuitement, chaque conteneur coûte 4.200 F. H.T. Le conseil préfère renoncer à l'achat de ces conteneurs et conseille à la population d'utiliser, dans la mesure du possible, ceux situés à Chatuzange, Bourg de Peage, Eymenex.

Questionnaire zonage :

Environs 150 questionnaires ont été distribués. A la date de la réunion 72 formulaires ont été retournés, soit près de 50%. Il semble que ce questionnaire ait recueilli un certain intérêt. Toutes les annotations, observations sont lues ainsi que les réponses à chaque question. Le C.M. constate que tout le monde est d'accord (en grande majorité) pour maintenir la construction; cependant chacun a pensé de régler un cas personnel.

Une commission composée de plusieurs C.M. se réunira en mairie samedi 24 avril à 10 H 30. Cette commission aura en le temps de procéder à un examen plus approfondi des résultats et des annotations. Le résultat complet du questionnaire sera communiqué de manière détaillée à la population prochainement.

Questions diverses

Emploi partiel secrétariat de mairie: A la date de la réunion, les résultats du test de sélection du 2 avril ne sont pas parvenus à la mairie.

Demande de certificat d'Urbanisme :

Une demande de révision d'avis sur un C.U. est sollicitée auprès de la mairie. Le conseil maintient son opinion défavorable.

Entretien :

Il sera demandé à l'Agent communal de procéder à un rafraîchissement de peinture pour : l'entourage du Monument aux Morts de Beauregard - l'entourage de la statue de Beauregard - la porte métallique d'accès Est de l'église de Beauregard - la porte principale de l'église de Beauregard. (venus) Le Maire termine la séance à 22 h 40.

— du dit —

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de la salle polyvalente aux écoles de Beauregard. Transformation des deux salles inutilisées (deuxième classe et cantine), en salle polyvalente, au village de Beauregard.

Cette salle permettrait aux élèves de faire dans de meilleures conditions, des activités gymniques, danses, activités d'éveil, arrivée à 8h30 le 29.4.82. travaux manuels, projections de films et diapositives.

En dehors des classes elle pourrait également servir de salle de réunions pour les personnes âgées, Associations de jeunes et diverses activités. (Une entrée indépendante côté rue permet l'accès à cette salle sans traverser les locaux scolaires.)

Monsieur le Maire présente le devis de ce projet :

Plâtrerie - peinture	25.417,00 HT
Menuiserie	32.907,22 -
Changements	27.870,75 -
Sanitaire	3.691,00
Électricité	<u>11 946,00</u>
	101.831,97 HT.

III. Le Maire propose de solliciter une subvention du Fonds Départemental Scolaire.

Le C. M. après avoir délibéré,
Accepte les devis présentés,
Sollicite une subvention du F. D. S.,
les crédits nécessaires sont votés en partie sur le budget initial et le solde sera versé sur le budget supplémentaire 82, article 232.

— du dit —

Création d'un poste d'Agent de Bureau Dactylographe.

Ainsi en préfecture le 27 avril 1982

Le Conseil Municipal après avoir considéré l'augmentation démographique de la commune et l'accroissement constant des tâches administratives.

Décide la création d'un emploi d'Agent de Bureau Dactylographe de 6 heures par semaine.

Cet emploi est créé pour une période de un an, afin de pouvoir apprécier la réalité et la nécessité de l'emploi permanent.

les crédits sont pris à l'article 610 du budget.

*Hélène Motte
Ballot
Le Maire
Lemire
Gérasme*

30 juil 1972.

Compte rendu

Membre absent excusé : Mr MOTTE Roland.
Début de la séance à 20 h 45.

Le Maire demande au Conseil de traiter les questions diverses en début de réunion pour pouvoir se consacrer ensuite au long dossier du honage.

Avant projet d'école maternelle

Trois communes (Faillans, Eyneuse, La Baume) souhaiteraient la création d'une école maternelle intercommunale en un endroit central qui serait l'Ecausse. Le Conseil municipal de Braucourt, consulté après la première réunion suscitée à cette initiative (33 enfants sur la commune, ont moins de 6 ans) et demande à être assuré à l'étude de l'avant-projet de cette construction foyer rural.

Une petite discussion s'instaure sur l'opportunité d'une installation destinée à favoriser la cuisine en cas de préparation de repas, seraient souhaitables, un chauffe-eau, un réfrigérateur et une cuisinière. Rien, cependant, n'est décidé au cours de cette réunion, les avis étant partagés sur le lieu où pourrait être installé de matériel...

Questions diverses

- Affichage: Pour permettre l'affichage de tout autre article ou manifestation (n'entrant pas dans le cadre communal), un panneau d'affichage sera apposé dans chaque section. L'emplacement pourrait être l'abri de car communal.

- L'emploi secrétariat de mairie : Hell DÉPIT
Dominique a été embauchée à compter du mois de mai à raison de 6 heures par semaine dans chaque commune (Faylans et Beauregard).
- Travaux école de Beauregard : Montant total H.T des devis : 101 000 F. La demande de subvention auprès du FSD a été faite.
- Divers : Accord pour un permis de construire d'un hangar agricole à Meymaux.
Pour indemniser l'agent communal, il est proposé de lui accorder 200 F en bons d'essence.
- Dénegement 81. 82 : Il y eut 6 heures de travail. Le conseil décide d'augmenter le montant horaire.

ZONAGE SIMPLIFIÉ

Les résultats complets du questionnaire seront affichés prochainement sur les panneaux communautaires. Le Maire présente les résultats de l'enquête, ce qui permet d'aborder très rapidement la discussion. En grande majorité, la population trouve le zonage normal et justifié. De nombreuses personnes souhaiteraient toutefois des dérogations pour les fils d'agriculteurs ou propriétaires. Le conseil admet bien que certains aménagements peuvent être faits dans le zonage actuel. Cependant le conseil municipal se refuse à accorder des dérogations à chaque cas particulier : ce serait une politique de coup par coup qui pourrait être cautionnée, malgré tout, de favoritisme et d'injustice. La discussion se prolonge autour du projet existant. Sur Beauregard, il semble opportun de renouveler la zone actuelle qui pourrait être augmentée par 2 ou 3 parcelles entre la Pascalicié et la Bressoniére. En ce qui concerne Meymaux, deux zones constructibles pourraient être proposées, l'une vers Languet et l'autre près du village (en plus du projet de lotissement). Cependant, il convient de négocier

qu'un point essentiel reste à régler au Heymaus : celui de l'assainissement. Le développement de la zone constructible (et du lotissement) du village de Heymaus ne peut réellement passer que par la réalisation d'un assainissement correct.

Le faire prendra contact avec le DDA et la DDE prochainement, pour proposer et étudier les éventuelles modifications. La construction a été "analyisée" devant deux ans sur la commune. Ces modifications pourraient débloquer cette situation, sans pour cela apporter - évidemment - une solution pour chacun.

Mais l'intérêt d'une collectivité ne peut pas passer par l'intérêt de chacun.

Le faire lever la séance à 23 h 45.

23 juin 1982

Compte rendu

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 23 juin 1982 à 20 h 30.

Absente : MPP Belley

Projet d'école maternelle :

Suite à la réunion des maires des 4 communes concernées, le Conseil Municipal décide de procéder à une enquête préalable qui permettra de mieux connaître le montant du coût et des charges pour chaque commune et les besoins et motivations de chaque famille concernée.

Travaux école de Beauregard :

La dernière réunion de chantier a eu lieu le samedi

19 juin. Les travaux débuteront vers le 1er juillet. Ce chantier sera terminé impérativement avant le 31 août 1982. Des entreprises retenues sont Agranier, Chabert, Duc et Sibaud.

Travaux garage communal à Feymans :

La réunion de chantier a eu lieu également le samedi 19 juin 1982. Les offres de prix ont été déboulées en mairie le samedi 12 juin.

Sont été retenues les entrepreneurs suivants :

Maçonnerie : Michel Champy	opt. du lot	82 482,79 TTC
Charpente. Boiseries : Roger Fortas	"	63 574,67 "
Plomberie Linguerie : Joël Chatelan	"	5 597,18 "
Électricité : Henri Sibaud	"	6 612,65 "

Soit un total TTC de 158 267,29 F

Les travaux devraient débuter le 16 août par la démolition de l'ancien garage ; les travaux de maçonnerie sont prévus début septembre.

Dimensions du bâtiment fini : 13,50 x 7,40 m.

Zonage simplifié

Le Maire a contacté la DDE et la DDA pour une prochaine réunion en vue de proposer les modifications du zonage souhaitées par le Conseil Municipal. Aucune réponse n'est parvenue à ce jour. Il demeure néanmoins toujours le problème du lagunage pour le village de Feymans.

Le Conseil Municipal décide de reprendre contact avec la propriétaire, afin de tenter de trouver un compromis pour accélérer les démarches, et par là même débloquer une situation qui s'éternise.

Ramassage des ~~des~~ ordures ménagères

La révision des rôles pour le ramassage des ordures ménagères est effectuée au titre de 1982.
Il est rappelé à tous les habitants que les ordures ménagères seront collectées à partir du 8 juillet 1982 par les établissements 26/38. Le contrat liant la municipalité à cette société a été signé pour 3 ans à compter de cette date.

Le ramassage sera effectué une fois par semaine, le jeudi à partir de 12 heures, toute l'année :
A l'occasion d'une précédente réunion, les tarifs avaient été modifiés ainsi qu'il suit :

1 personne : 65 F

2 personnes : 105 F

3 personnes et plus : 155 F

Résidence secondaire : 130 F

Questions diverses :

Demandes de certificat d'urbanisme :

2 demandes sont étudiées ; l'une recevant un avis favorable, l'autre des réserves.

Demande de permis de construire :

Trois demandes de sont étudiées : l'une pour un bâtiment à vocation agricole : favorable.
l'une pour un abri de jardin (10 m²) : favorable
l'une pour la construction d'un garage : favorable avec annotations.

À l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 H 45.

— du dit —

Travaux de voirie
F.D.A.C.
entretien programme 1982

Après avoir exposé au Conseil Municipal, qu'une subvention de 40 599 F a été allouée à la commune sur les crédits de la tranche "Entretien" des Fonds Départemental d'aide aux communes (F.D.A.C. entretien), programme 1982.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, prend acte de la subvention accordée et s'engage à exécuter les travaux d'entretien correspondants.

Ramassage des
Déchets ménagers
Approb. du
cahier des charges,
avec l'entreprise
26/38

Arrivée 28.6.82

le 23 juin 1982.
Absents : Belley Eliette.

Monsieur Chabot Joël a été élu secrétaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que le contrat passé avec l'Entreprise Monin Déchets Service, vient à expiration au 30 juin 1982.

Après avoir contacté plusieurs entreprises, l'entreprise Collecte 26.38 de Chatuzange le Goubet, étant la moins disante, celle-ci a été désignée.

Il est donné lecture du cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- décide de confier le ramassage des déchets à l'Entreprise 26.38 de Chatuzange le Goubet,
- approuve le cahier des charges,
- le service prendra effet au 1er juillet 1982,
- les crédits sont pris sur le Budget 1982, article 632.

- du dit -

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, le projet de construction d'un garage-atelier, (garage du camion communal, tracteur-matériel de voirie plus atelier pour l'employé communal) d'un montant de 158.267,29 TTC.

Le projet a été confié à Monsieur Clément auprès des Entreprises susceptibles de réaliser les travaux a donné les résultats suivants dans le Procès Verbal d'ouverture des plis ci-joint :

Après discussion le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : maçonnerie - M. Champy Michel	82 482,79 TTC
Lot n° 2 : charpente couverture menuiserie M. Fortas Roger	44 993,87 =
Lot n° 3 : zincerie plomberie M. Chalelan Joël	5 597,18 =
Lot n° 4 : ferronneries M. Fortas Roger	18 580,80 =
Lot n° 5 : électricité M. Sibaud Henri	662,65 =
Total TTC	158,267,29

- de passer avec ces mêmes entreprises sur marché négocié
 - une lettre de commande sera établie par M. Clément en règlement du montant de ses honoraires,
 - d'inscrire au budget 82, les crédits nécessaires à l'article 232,
 - autorise le faire à signer toutes les pièces nécessaires au marché.
- Sollicité une subvention du Conseil Général -
- du dit -

Annulation de titres sur les déchets ménagers

Arrivée préfecture le 9/07/1982

A la suite de l'état de développement des soldes au 31 décembre 1981, (pouvoirs de la Recette - Perception) sur les titres des déchets ménagers, le Conseil Municipal décide d'annuler les titres suivants, article 8280, crédits prévus sur le budget primitif 1982.

Année 1979 :

Titre n° 8, Belli Jean Pierre ; 50 F . irrécouvrable

Titre n° 46, Delhomme Martine ; 80 F . adresse inconnue

Titre n° 112, Revot Jean Claude ; 100 F. imposé à tort

Année 1980 :

Titre n° 49, Delhomme Martine ; 80 F. adresse inconnue

Année 1981 :

Titre n° 90, Tagliotta Jean Marie ; 50 F . décédé, sans héritier, sans actif.

Mercredi 7 juillet

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le mercredi 7 juillet 1982 à 14 H 30, en présence des représentants de la DDE - DDA.
Cinq membres étaient absents : M. HOTTEL JP. HOTTEL R.

Bénistant R. Daubay C. Hélène BELLEY.

La discussion portait sur une modification du zonage suite à la décision du Conseil municipal du 30 avril 1982.

En ce qui concerne Beauregard, la zone constructible est augmentée au Hameau de la Pascaliette et de quelques parcelles permettant de limiter les constructions à l'intérieur d'un triangle Bressionnière, Pascaliette et village.

Au niveau de Heymans, quelques parcelles au Nord du village sont proposées en zone constructible. Cette extension relativement faible devrait permettre un redémarrage de la construction dans l'attente de voir tous les problèmes relatifs au lagunage et au lotissement résolus. La réunion s'achève à 10 heures.

~~Hélène Belley~~ ~~Claire Daubay~~
~~Yves~~ ~~Patrice~~

Vendredi 20 août 1982.

Compte rendu

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 août 1982, à 20 h 30. Étaient absents : Hélène Belley, Eliette, fils Héllet J., Pierre et Reynaud André.

Travaux école de Beauregard.

Le maire avait convoqué les membres du Conseil municipal à l'école de Beauregard afin de juger de l'état d'avancement des travaux.

La plus grande partie des aménagements à apporter à la salle a été réalisé. La dernière semaine du mois d'août devrait permettre l'intervention des peintres et la fin des travaux de maçonnerie et de plomberie. Compte tenu de la prochaine rentrée scolaire, la peinture de la salle de classe sera effectuée ultérieurement. Il semble que, au vu de l'état actuel des travaux,

la nouvelle salle sera terminée dans la première quinzaine du mois de septembre.

Projet de construction d'une école maternelle

Une consultation sommaire a été faite auprès des familles susceptibles d'être concernées par ce projet, qui, rappelons-le pourrait regrouper Jaillans, Eugneuse, la Baume d'Hostun et Beau regard. Il ressort - à la lecture des réponses - que ce projet recueille l'assentiment de la majorité des familles concernées. Une information commune des différents conseils municipaux est souhaitable et ce n'est qu'à la suite d'une analyse complète (tout financier, incidences budgétaires, répartition des charges de fonctionnement etc...) que ne pourra être prise la décision.

Ordres ménagères :

Plusieurs petits problèmes ont déjà été signalés avec l'entreprise 26/38. Cette semaine, le ramassage a surpris une partie de la population en se faisant le matin ou en tout début d'après-midi, alors qu'il avait été prévu que la collecte s'opérait le jeudi à partir de 12 h sur la totalité de la commune. Le faire interviendra une nouvelle fois auprès de 26/38. de faire lever la séance à 22H 20.

du dit

Election chambre
d'agriculture
Nomination d'
1 délégué
Reçu pcf le
31-08-1982

Maurieu le faire communique au conseil la circulaire de Maurieu le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales de la Chambre d'Agriculture. Il s'agit de nommer un délégué :
Après avoir délibéré, le conseil désigne :
Maurieu Bénistant Raymond.

du dit

Révision listes
électorales du
C. des Pud'hommes
Nommination

Maurieu le faire communique au conseil la circulaire de Maurieu le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales au Conseil des Pud'hommes.

Reçu Préf
le 31.08.1982

Il s'agit de nommer des délégués.
 Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne :
 Un employeur membre titulaire : M. Echiraud Maurice
 Un employeur membre suppléant : Méant
 Un salarié membre titulaire : M. Vaffat Georges
 Un salarié membre suppléant : Mme Faréon Hélène

Travaux de
Vieille FDAC
entretien
Program. 1982

Arrivée project.
le 9.07.1982.

(23 juillet 1982) _____ du dit _____

Maurice le Maire expose au Conseil municipal, qu'une subvention de 40 599 F a été allouée à la commune sur les crédits de la tranche "entretien" du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (F. D. A. C entretien), programme 1982.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, prend acte de la subvention accordée et s'engage à exécuter les travaux d'entretien correspondants.

Compte rendu

Vendredi 24 septembre 1982

La séance débute par la lecture du compte rendu de la précédente réunion en date du 20 août 1982.

Ecurie sur Marsanne

Travaux salle de Beauvogau

Les travaux sont terminés. Demeurent seulement la fin du nettoyage et la peinture du petit local, travaux qui seront réalisés par l'agent communal. Un vin d'honneur sera servi à l'occasion de l'inauguration dont la date sera fixée ultérieurement.

Cette salle sera réservée à un usage scolaire, durant l'horaire scolaire - Elle sera cédée gratuitement aux associations de la commune sur simple demande. Seuls les habitants de la commune pourront la louer à usage personnel pour la somme de 100 Frs.

Au budget supplémentaire, le Conseil Municipal décide de prévoir une somme pour l'achat d'une trentaine de chaises.

Compte Administratif 1981

Dépenses fonctionnement : 359 224,89

Recettes fonctionnement : 564 147,96

~~Dépenses~~ D'où un excédent de fonctionnement de : 204 903,07

Dépenses d'investissement : 144 767,39

Recettes d'investissement : 161 277,39

D'où un excédent d'investissement de : 16 510,00 F

Dans ces recettes d'investissement figurent la subvention pour la rénovation de l'école (et du logement) de Seyneux : 16 510,00 F, la subvention pour les travaux ayant eu lieu à la Mairie : 20 000,00 F

Le premier adjoint fait procéder au vote du Compte Administratif : celui-ci est approuvé sans réserves.

Budget supplémentaire 1982

Aux prévisions ~~supplémentaires~~ primitives de 505 760 F, s'ajoutent 228 732 F de recettes de fonctionnement. (A signaler l'augmentation due au relèvement du tarif des ordres ménagés et une subvention du FDAC Entretien).

11 000 F sont nécessaires pour les dépenses de fonctionnement, le reliquat soit 217 732 F sont versés en section d'investissement pour laquelle le montant des prévisions du budget supplémentaire est de 281 483,00 F

A signaler :

- 60 000 F pour les travaux de l'école de Beauregard pour lesquels 50,000 F avaient été prévus au primitif.

- 152 000 F pour le garage communal pour lesquels seuls 30 000 F avaient été prévus.

- 55 000 F au SIVM pour les travaux de voirie réalisés cette année -

• 2400 F pour l'achat de chaises pour la salle de Beauvégard.

Questions Diverses:

Projet de construction école maternelle: Une réunion avec les conseillers municipaux des quatre communes concernées se tiendra à la Mairie de Beauvégard vendredi 01 octobre à 20 h 30. Cette réunion devrait être délivrée pour l'adoption ou l'abandon de le projet de maternelle intercommunale.

Zonage: La DDE et DDA ont adressé le nouveau projet de zonage. Celui-ci tient compte des modifications souhaitées à la suite du questionnaire.

Corbillard intercommunal: Les frais de corbillard auraient été fixés à 130 F en 1972. L'ensemble des communes décide de porter ce taux à 350 F.

Bouches d'incendie: Il sera demandé renseignements sur le coût d'installation de bouches à incendie dans les quartiers escomptés. Au quartier de la Brenonnière, malgré la demande, celle-ci ne pourra être satisfaite, les canalisations d'adduction d'eau se trouvant trop faibles (80 mn dimensions minimum requises ; 100 mn).

Permis de construire: Avis favorable pour une demande d'exploitant agricole de Seymau.

Ramassage des textiles usagés: L'ADJHP (Association Drômoise pour l'Intégration des Handicapés Physiques) organise une collecte de vêtements usagés. Des sacs fermés à cet effet pourront être retournés à la Mairie ou à Beauvégard et rendus à la Mairie avant le samedi 02 octobre.

Zonage simplifié
Approbation

Reçu le 12.10.82

du dit

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :
- la délibération du 14 mars 1980 portant approbation du projet de zonage simplifié et sa réglementation ;
 - la délibération du 20 février 1981 modifiant le projet ;

Un nouveau plan du zonage est présenté au Conseil Municipal élaboré en collaboration avec la DDE et la DDA. Celui-ci porte de nouvelles modifications, agrandissements de la zone constructible tant sur Beauregard que sur Feynans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de zonage simplifié qui prendra effet le 25 septembre 1982.

_____ du dit _____

Corbillard
intercommunal
Révision des
prix

Reçu le 12.10.82

_____ du dit _____

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 août 1954, décidant l'achat en commun d'un corbillard automobile par les communes de : Hostun - Lymore - Beauregard Baret - Faillans - La Baume d'Hostun.

Il expose que Monsieur Bertrand Georges, concessionnaire demande une augmentation du prix des services du corbillard.

Monsieur le Maire fait remarquer que les tarifs actuels sont pratiqués depuis le 1er janvier 1972 et qu'un réajustement paraît nécessaire.

Il présente à l'Assemblée un projet de convention qui sera ~~passé~~ passé entre les cinq communes susvisées et Monsieur Bertrand Georges, concessionnaire, et qui prendra effet à compter du 1er novembre 1982. Les tarifs seront les suivants :

- Transports des corps à l'intérieur des cinq communes du domicile au cimetière en passant par l'église s'il y a lieu ou tout autre lieu de culte
Prix : 350F.
- Transports des corps à l'extérieur des cinq communes

Prix à la libre initiative de Monsieur Bertrand -
 Toutefois celui-ci devra verser pour chaque transport
 à l'extérieur une somme forfaitaire de 150 F. à
 la charge du Receveur Municipal; représentant le
 coût de la location du vétérinaire intercommunal
 et des accessoires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 Vu les explications de Monsieur le Maire.

Considérant que les tarifs pratiqués actuellement
 doivent être revalorisés.

Approuve la nouvelle convention dans tous ses détails
 et autorise M. le Maire à la signer.

du dit

Concession
cimetière
Reprise

reçue le 12.10.92

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que
 Monsieur Junillon René demeurant à Chatouange le
 Goubet a fait l'acquisition le 10 décembre 1981
 à la commune de Beauregard-Baret d'une concession
 au cimetière de Beauregard de 5 m² à 100 F le m²
 $= 500 F$

Celui-ci par héritage reçoit un emplacement au cimetière
 de Beauregard Baret et de ce fait cette acquisition
 du 10 décembre 1981 fait double emploi.

Monsieur Junillon demande au Conseil Municipal de
 lui reprendre cette concession.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de
 rembourser ~~cette concession~~ à Monsieur Junillon la
 somme de 500 F correspondant à cette concession de
 terrain. Les crédits sont prévus à l'article 69.

du dit

Salle de réunion
école de Beauregard
Taux des locations
reçue le 12.10.92

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a
 lieu de fixer les tarifs de location pour la salle de
 réunion de Beauregard-Baret.

Il propose à l'Assemblée les tarifs suivants:
Sociétés locales: Lotos ou jeux de sociétés, etc ---
 gratuit.